



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

artisans, commerçants et industriels : montant des pensions

Question écrite n° 73458

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur le souhait formulé par les représentants de l'UNIRC (indépendants retraités du commerce) et de la FENARA (retraités de l'artisanat) au regard du taux des pensions de réversion. Elle lui indique que les représentants de ces retraités souhaitent un relèvement pour les retraités de leurs professions à l'instar des engagements du Gouvernement pour la retraite des exploitants agricoles à 75 % du SMIC. Elle lui demande de l'informer des intentions du gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73458

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 février 2002, page 1055